

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Date de convocation :
10 mai 2022

Date d'affichage :
10 mai 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU**

Séance du 17 mai 2022

L'An deux mille vingt-deux, le dix-sept mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur. Pascal BARBERET, Maire

Présents : Pascal BARBERET, Christine SIGONNEAU, Dominique MOREL, Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Serge SAUVAGERE, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PORTOLES, Florence CAPITAIN, Céline PARIS

Absents excusés : Clémence HARNIST, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY,

Secrétaire de séance : Séverine TROMPARENT

OBJET DE LA DELIBERATION

Demande de subventions des associations (complément ADMR, AFSEP)

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (art 9.1 & 10)

Considérant les crédits prévus au budget primitif 2022

Considérant les demandes de subventions reçues

Après avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'attribuer une subvention d'un montant de 1000.00 € à l'ADMR et de ne pas répondre favorablement à la demande de subvention de l'AFSEP

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.
Ont signé tous les membres présents.

Le Maire



Pascal BARBERET